

CONDITIONS GENERALES

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre Cerfrance centre Limousin (CFcL) et son client-adhérent, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de CFcL. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

2. Inscription

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le client-adhérent valide celle-ci par tout moyen écrit (bulletin d'inscription, SMS de confirmation, mail, etc.)

3. Remplacement d'un participant

Le client-adhérent a la capacité de se faire remplacer par un participant sans facturation supplémentaire, pourvue que celui-ci soit finançable dans les mêmes conditions jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

4. Tarif

Tous nos prix sont indiqués en euros. Toute formation commencée est due en entier.

Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, la documentation et les prestations indiquées pour chaque option proposée dans le formulaire d'inscription.

5. Convention de formation et attestation

Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de présence est transmise directement au participant en fin de formation, sous condition de l'émargement de la feuille de présence.

6. Règlement

Le règlement des prestations doit intervenir dans les trente jours suivant la date d'établissement de la facture. À l'issue de ces trente jours, toute somme non réglée à l'échéance sera productrice d'intérêts de retard sur la base de 1,5% par mois, à compter de la date limite de paiement mentionnée sur toutes les factures. Si CFcL est dans l'obligation de s'adresser à un mandataire (contentieux) pour obtenir le paiement des sommes dues, il est expressément convenu que l'adhérent devra lui verser, à titre de clause pénale, une indemnité forfaitaire fixée à 15% du montant de la créance principale (art. 1153 du Code Civil) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

7. Annulation d'une inscription

Toute annulation doit être signalée par écrit.

Une annulation intervenant plus de 8 jours ouvrés avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant moins de 8 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

8. Annulation d'une formation

CFcL se réserve le droit d'ajourner la formation en cas d'insuffisance de participants sous réserve d'en informer chaque participant par téléphone ou e-mail au plus tard 48 heures ouvrées avant la date prévue. Une autre date pourra être proposée.

9. Informatique et libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement en écrivant à CFcL, 2 avenue Georges Guingouin – CS 80912 – 87017 LIMOGES CEDEX 1

10. Propriété intellectuelle

CFcL est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs à la documentation stagiaire mise à la disposition du client.

En conséquence, le client-adhérent s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier ou de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les matériels pédagogiques mis à sa disposition sans l'accord préalable et écrit de CFcL.

L'utilisation, la reproduction, la représentation d'une quelconque manière de la marque ou du logo de CFcL est strictement interdite sauf obtention de l'accord écrit et préalable de la part de CFcL.

11. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier, CFcL s'engage à informer chaque participant que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par CFcL aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- La connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services ;
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à CFcL. CFcL est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le participant et auxquelles il aura eu accès. CFcL conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le participant, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'exécution de la formation.

12. Contestation et litiges

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Limoges.